

Et oui à la Matmut comme dans la jungle, il faut faire un choix entre ses enfants. Cela permet de créer une émulation entre vos enfants. Le plus malade aura le droit d'être accompagné.

Proches aidants :

Nous avons demandé le maintien de salaire pendant un an. C'est refusé.

Cependant la Direction accepte le maintien de salaire de 22 jours par an pendant 16 ans.

FO a tenté de faire prendre conscience à la Direction qu'un collègue pouvait-être absent pendant une année entière pour aider un proche. Pour FO, le collègue ne devait pas avoir de baisse de salaire pendant cette année difficile.

Mais la Direction a fait la sourde oreille et invite donc les personnes gravement malades ou en situation de handicap à bien vouloir recouvrer une bonne santé au-delà de 22 jours par an, pour éviter au proche aidant de perdre en rémunération.

La Direction vous en remercie par avance.



Dans un esprit de solidarité nous voulions le maintien de la prise en charge de la mutuelle pour le collègue en congé proche aidant... Mais il ne faut pas en demander trop à la Direction bien que nous soyons une société vendant de la complémentaire santé...

Enfin, FO avait demandé la cotisation à taux plein pour la retraite en cas de temps partiel pour handicap ou proche aidant sans limitation de durée puisque la loi n'en prévoit pas. La Direction avait accepté notre demande **mais a finalement fait volte-face lors de la dernière réunion, en revenant sur son acceptation et en enfermant la cotisation à taux plein pour une durée de 6 ans.**

Notre Bien-Aimé Directeur Général aurait-il retoqué la cotisation sans limitation de durée ?

FO déplore l'absence de nouvelles avancées sociales dans le cadre de cet accord. Mais le départ de Daniel HAVIS depuis l'ancien accord, sensible à la question du handicap, y est peut-être pour quelque chose...

Encore une fois, nous avons la démonstration que notre Direction n'applique pas les principes de mutualisme et de solidarité qu'elle vante tant à ses propres collaborateurs et **offre le minimum.**

FO Matmut, le syndicat **solidaire, riche de nos différences...**



Pour nous contacter...

Nouveau site web : www.fo-matmut.org

Téléphone : disponible sur notre site <https://fo-matmut.org/contact.html>

Nouvelle adresse mail : contact@fo-matmut.org

Notre page facebook : <https://www.facebook.com/FO-Matmut-100864908403010>

Adhérez à FO directement en ligne sur
<https://www.fo-matmut.org>

ou imprimez et renvoyez
le bulletin d'adhésion ci-dessous :



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse mail **privée** : _____

Téléphone **privé** : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Fonction : _____

Service : _____

Site de travail : _____

Je demande à adhérer à Force Ouvrière.

Fait à, le

Signature :

A renvoyer à l'adresse suivante :

*Michel Lemaire
49 avenue Emile Zola
Bâtiment C
59800 LILLE*

Nous vous contacterons pour finaliser l'adhésion.

L'adhésion est strictement confidentielle. La liste des adhérents ne sera JAMAIS transmise à des tiers. L'employeur n'a pas accès à la liste des personnes syndiquées dans l'entreprise.

FO Matmut, le syndicat de tous les salariés Matmut, employés ou cadres...
Contactez-nous et adhérez directement en ligne sur www.fo-matmut.org – contact@fo-matmut.org